

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 23 MAI 2017**, À 17 H, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE JEUDI 18 MAI 2017.

**PRÉSENTS** : Madame la conseillère C. Homan, ainsi que messieurs les conseillers J. Beaumont, P. Bissonnette, C. Cousineau, J-P. Grenier, A. Iermieri et D. Smith formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Morris Trudeau.

**ABSENTE** : Madame la conseillère K. Thorstad-Cullen.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Jean-Denis Jacob, directeur des affaires juridiques et greffier sont également présents.

**2017-330** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Beaumont, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en regard de la présente séance extraordinaire.

**2017-331** PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil.

**2017-332** RATIFICATION – DOCUMENTS RELATIFS À L'ACQUISITION DU LOT 2 529 043 (IMMEUBLE SITUÉ AU 58, BOULEVARD HYMUS)

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'autoriser et d'entériner, à toutes fins que de droits, les documents "offre d'achat" et "contre-offre d'achat", tels que présentés et soumis par le directeur général le 23 mai 2017, et tels que ceux-ci apparaissent en pièces jointes au dossier décisionnel 17-143-9940 en vue de permettre à la Ville d'acquérir la propriété du lot 2 529 043 (58, boulevard Hymus) afin d'y reloger les activités et les services du service inspection-sécurité publique et de l'Unité de sauvetage Volontaire de Pointe-Claire; et

D'autoriser l'administration à poursuivre les démarches nécessaires devant mener à cette acquisition pour le prix de 2 200 000 \$, excluant les taxes (TPS et TVQ) ;

D'autoriser le financement de cette acquisition et des travaux de rénovation à venir à même une affectation d'une somme de 4 500 000 \$, à même le surplus non autrement approprié de la Ville.

**2017-333** LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement DE lever la présente séance à 17 h 04.

\_\_\_\_\_  
Morris Trudeau, Maire

\_\_\_\_\_  
Me Jean-Denis Jacob, Greffier